

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAVASSE**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf du mois de septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise Quenardel, Maire.

Présents : QUENARDEL Françoise – LALANNE Claude - CHASTAN Thierry – DE DIANOUS Antoine - - LIOTARD Régine – BONNARD-DREVARD Nathalie - FAURE Joël - MOUTON Martine – FIERE Pascale - ARNAUD Alexandre - UGHETTO Dominique.

Absents avec procuration : MOULIN Geneviève (CHASTAN Thierry) - GONTARD Christopher (ARNAUD Alexandre)

Absents sans procuration : VETTOVALLI Michel - LERAT Frédéric

Secrétaire de séance : LALANNE Claude

Délibération n°2.1

Objet : Décision Modificative n°1

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 203-27 : CIMETIERE	3 540.00 €	
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	3 540.00 €	
D 2116 : Cimetière		14 340.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		14 340.00 €
D 231-27 : CIMETIERE	10 800.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	10 800.00 €	

Il s'agit de provisionner le compte 2116 afin de pouvoir payer le bureau d'études pour les études concernant l'agrandissement du cimetière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents, les mouvements de crédits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Savasse, le 20 septembre 2023
Le Maire,

